

Une enquête publique pour le Scot Provence Méditerranée révisé , vient d'être lancée, auquel il serait important de participer.

Vous avez plusieurs possibilités :- soit consulter le dossier ci-joint et déposer vos commentaires sur le registre d'enquête publique dans chaque mairie à partir du **lundi 20 mai jusqu'au 14 juin 2019**

- soit par voie postale adressée à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête , syndicat mixte du Scot Provence méditerranée CS 40537- 83041 Toulon Cedex 9

- soit par courrier électronique envoyé à : [enquete-publique-1261@registre-dematerialise](mailto:enquete-publique-1261@registre-dematerialise.fr)

Le SCOT ( schéma de cohérence territorial) est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale dans le cadre d'un projet d'aménagement. Il détermine en outre, les orientations générales de l'organisation de l'espace, la valorisation des paysages, la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers. Il assure la cohérence de l'ensemble des orientations arrêtées dans ces différents domaines.

Dans le dossier ci-joint, le Collectif Stop LGV Sud sainte Baume, a noté plusieurs points intéressants, notamment sur la préservation des espaces naturels et agricoles ainsi que de la préservation des cours d'eau ou des corridors écologiques ( pages 8-10-11-14-15) , mais également un chapitre sur les espaces constituant des sites d'intérêt paysagers spécifiques (page 16-17) et sur les transports en commun pour les villes n'ayant pas de transport ferroviaire ( page 64 et 65) ainsi que l'aménagement des aires de covoiturage.

Mais aussi, la construction de la ligne nouvelle(page 52)

Nous vous proposons une idée directrice pour vous en inspirer.

Monsieur le commissaire enquêteur.

J'ai étudié le projet du ScoT et je voudrai vous faire part de mes commentaires sur plusieurs points :

- 1) Je suis tout à fait d'accord pour la préservation des espaces constituant des sites d'intérêt des paysages spécifiques et remarquables qui sont sensibles et qui sont à préserver comme l'indique la charte du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume.  
Préserveons également le vallon du Destel et ses sources qui alimentent de nombreux villages, mais aussi les gorges d' Ollioules, le Cimaï et St Anne d'Evenos.
- 2) Afin de limiter l'utilisation de la voiture, la création des lignes secondaires de bus, entre les villages ou les territoires voisins (Bouches-du-Rhône, Moyen Var,...) ainsi que du plateau de Signes, permettrait de désenclaver ces secteurs qui n'ont pas de transport ferroviaire.  
L'aménagement d'aires de stationnement pour co-voiturage (le Beausset) ou l'agrandissement de celle existant ( la Cadière), l'aménagement des parkings à proximité des gares ainsi que la mise en place de navettes entre les villages et les gares de Bandol, St Cyr et autres est souhaitable pour une majorité d'utilisateurs de la ligne Toulon-Marseille qui trouvent difficilement des places de parking près des gares.
- 3) Enfin, le développement du RER Toulonnais, permettra une meilleure connexion entre les villes

Toutefois, malgré toutes ces belles propositions auxquelles j'adhère, le Conseil Régional souhaite une réalisation accélérée de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et la considère comme une priorité majeure pour offrir de nouvelle capacité de développement en transport ferroviaire, à la fois pour les trains du quotidien et pour le désenclavement de l'Est de la Région.

A quoi servira cette ligne située à quelques kilomètres de la ligne actuelle, et qui fera double emploi avec la mise en place du RER de Toulon, du développement des bus, des parkings de co voiturage et ceux des gares.

Ou sera la préservation de nos paysages et des sources, comme vous le suggérez, lorsque la SNCF construira un tunnel sous les gorges du Destel. Ce dernier, qui passera, comme il est indiqué dans les documents d'urbanisme du Parc Naturel Régional, dans une zone karstique, détruira ou détournera les sources, comme l'ont expliqué de nombreux géologues indépendants.

Ensuite, les habitants qui jusqu'à ce jour, pouvaient admirer de magnifiques paysages provençaux, pourront regarder avec les touristes, les viaducs et les remblais de cette ligne et profiteront des autres nuisances esthétiques et sonores.

Je suis donc opposé à la construction de cette ligne ferroviaire au coût exorbitant, qui ne servira qu'aux grands groupes de travaux publics et non aux habitants qui pourtant la financeront . La remise en état de la ligne actuelle et de celle de Carnoules-Gardanne serait plus utile, plus rentable et moins coûteuse. Et ce serait répondre prioritairement aux nécessités d'un véritable service public en direction des Provençaux. Car tel est l'objectif prioritaire qui permettra de répondre aux carences actuelles des déplacements de proximité, tout en préservant notre belle région.